

MEMO / NOTE DE SERVICE



Information previously distributed / Information distribuée auparavant

TO: Finance and Economic Development Committee

DESTINATAIRE : Comité des finances et du développement économique

**FROM: M. Rick O'Connor, CMO, LLB
City Clerk
Office of the City Clerk**

**Contact :
Eric Pelot, standing committee
coordinator
(613) 580-2424, ext. 22953
eric.pelot@ottawa.ca**

**EXPÉDITEUR : M. Rick O'Connor
OMA, LL.B.
Greffier municipal
Bureau du greffier municipal**

**Personne-ressource :
Eric Pelot, coordonnateur, comité
permanent
(613) 580-2424, p. 22953
eric.pelot@ottawa.ca**

DATE: August 22, 2022

22 août 2022

FILE NUMBER / N° DE FICHIER : ACS2022-OCC-GEN-0025

**SUBJECT: 2022-2026 Election Compliance Audit Committee Appointment of
Members and Update on Compliance Audit Process**

**OBJET : Nomination des membres du Comité de vérification de conformité des
élections de 2022-2026 et mise à jour sur le processus de vérification de
conformité**

OBJET

La présente vise à informer le Conseil de la sélection des membres nommés au Comité de vérification de la conformité des élections de 2022-2026 et à des étapes suivant la phase de recrutement.

RÉSUMÉ

Le 23 mars 2022, le Conseil municipal a approuvé le rapport du personnel intitulé « Compte-rendu sur élections municipales de 2022 et modifications aux règlements et aux politiques liés aux élections » ([ACS2022-OCC-GEN-0003](#)). Il a adopté les recommandations du document en donnant son accord pour établir un Comité de vérification de la conformité pour les élections 2022-2026 composé de cinq membres (le « Comité »), ainsi qu'en déléguant le pouvoir d'en nommer les membres au greffier municipal, au vérificateur général et au commissaire à l'intégrité (le « Comité de sélection »). De plus, le Conseil a approuvé le mandat du Comité.

Le Comité de sélection a nommé les membres suivants :

1. Nahie Bassett;
2. Catherine Bergeron;
3. Timothy Cullen;
4. Imad Eldahr;
5. Michael McGoldrick.

CONTEXTE

Le 23 mars 2022, le Conseil municipal a approuvé le rapport du personnel intitulé « Compte-rendu sur élections municipales de 2022 et modifications aux règlements et aux politiques liés aux élections » ([ACS2022-OCC-GEN-0003](#)). Il a appliqué les recommandations du rapport en donnant son accord pour établir un Comité de vérification de la conformité pour les élections 2022-2026 composé de cinq membres au plus tard le 1^{er} octobre 2022, comme le prescrit l'article 88.37 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* (la « Loi »). En ce qui concerne la nomination des membres, le Conseil a approuvé :

- le mandat du Comité;
- la délégation du pouvoir de nommer les membres du Comité au greffier municipal, au vérificateur général et au commissaire à l'intégrité (le « Comité de sélection »);
- l'exemption du Comité de l'article 2.6 de la politique de nomination (qui exigerait que les membres citoyens ne puissent siéger qu'à un comité, un conseil, un groupe de travail, une commission ou une instance administrative à la fois).

ANALYSE

En juillet 2022, le Comité de sélection a lancé un processus de recrutement pour pourvoir les cinq postes du Comité. La période pour les demandes se terminait le 8 août 2022.

Pendant la période de recrutement, le personnel a mis en œuvre une stratégie de communication qui comprenait la mise à jour du contenu Web sur ottawa.ca et la publication d'un message d'intérêt public dans les quotidiens The Citizen et Le Droit. L'Association du Barreau du comté de Carleton a publié une annonce dans son bulletin d'information. Le personnel a affiché de l'information de recrutement sur les comptes de réseaux sociaux de la Ville, notamment LinkedIn, Twitter et Facebook.

De l'information de recrutement a également été distribuée aux groupes professionnels pertinents, y compris les Comptables professionnels agréés de l'Ontario (notamment à la section de la région de l'Outaouais), le Barreau de l'Ontario, l'Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario et les établissements d'enseignement postsecondaire de la région.

En consultation avec le Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social, le personnel s'est adressé à des groupes d'affinité professionnels et a partagé de l'information de recrutement avec leurs membres d'Ottawa, notamment la Women's Law Association of Ontario, l'Association du Barreau Autochtone du Canada, l'Association des avocats noirs du Canada et la Canadian Association of Lawyers with Disabilities.

Le Comité de sélection a ensuite examiné les 38 demandes reçues et effectué huit entrevues afin d'évaluer les qualifications des candidats, notamment :

- excellente connaissance des règles régissant le financement des campagnes électorales municipales ainsi que des principes comptables en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*;
- expérience pratique de l'administration d'élections avec un accent particulier sur le financement des élections municipales;
- expérience au sein de comités ou de tribunaux;
- capacité de collaborer à l'exécution du mandat du Comité;
- bilinguisme.

De plus, le comité de sélection examine tout renseignement divulgué par les candidats et candidates concernant la façon dont leur expérience vécue et leurs perspectives permettront de faire avancer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le cadre de leur candidature comme membre du Comité.

À la suite des entrevues, le comité de sélection a évalué les candidats et a nommé les cinq membres suivants, dont quatre sont bilingues :

1. Nahie Bassett

Nahie Bassett est bilingue, a obtenu une maîtrise en administration des affaires et est en train d'obtenir le titre de comptable professionnelle agréée. Elle a travaillé pour le gouvernement fédéral pendant plus de 22 ans, occupant notamment plusieurs postes de gestion financière de haut niveau.

En dehors du travail, Mme Bassett a siégé au conseil d'administration d'une coopérative de crédit locale, notamment en présidant son comité de vérification et en siégeant à son comité de nomination et de gouvernance. Elle a été bénévole au Centre de santé Perley-Rideau pour anciens combattants pendant huit ans. Elle est actuellement trésorière de l'Initiative d'entraide entre militaires, un organisme bénévole sans but lucratif qui vient en aide aux anciens combattants sans abri.

2. Catherine Bergeron

Catherine Bergeron comptait plus de trente années de service à la Ville d'Ottawa au moment de sa retraite en 2017. Mme Bergeron a été affectée à l'administration des élections municipales dès le début de sa carrière à la Ville et sa longue expérience comprend dix années comme gestionnaire du Bureau des élections de la Ville d'Ottawa.

Elle possède une connaissance approfondie de la législation des élections municipales et des règles de financement des campagnes. À titre de gestionnaire des élections municipales, elle s'occupait de la préparation, de l'administration et de la gestion des élections municipales et des élections partielles.

Une fois retraitée, Mme Bergeron a été membre du Comité de vérification de conformité des élections pendant le mandat du Conseil de 2018-2022.

3. Timothy Cullen

Timothy Cullen est avocat et associé chez McMillan LLP à Ottawa. L'un des principaux volets de sa pratique du droit est le respect des lois politiques et des lois sur l'intégrité du Canada, notamment les lois électorales fédérales, provinciales, territoriales et municipales.

En tant qu'avocat plaidant commercial et en réglementation, M. Cullen possède également une vaste expérience des procédures judiciaires et quasi judiciaires. Il a été nommé comme arbitre dans les procédures disciplinaires dans le domaine du sport.

M. Cullen est bilingue et possède une expérience antérieure au sein de conseils et de comités. Il est actuellement membre et secrétaire du conseil d'administration de la Banque d'alimentation d'Ottawa et siège au Comité sur le droit du lobbying et la déontologie de l'Association du Barreau canadien.

4. Imad Eldahr

Imad Eldahr est un comptable professionnel avec une désignation CPA/CMA et plus de 17 ans d'expérience dans les secteurs public et privé. À ce titre, il a une compréhension approfondie des lois et des normes financières applicables comme les normes internationales d'information financière, les normes comptables pour le secteur public, la *Loi de 1996 sur les élections municipales* et les politiques relatives aux règles de financement des campagnes.

Au cours des 13 dernières années, il a occupé divers postes de gestion au gouvernement fédéral se spécialisant dans les opérations comptables. Ses responsabilités comprennent l'analyse de divers états financiers afin de déterminer la conformité aux normes comptables, aux politiques gouvernementales et aux exigences légales.

M. Eldahr a émigré au Canada du Liban et est trilingue (anglais, français et arabe).

5. Michael McGoldrick

Michael McGoldrick est parfaitement bilingue et membre du Barreau de l'Ontario et de la Law Society of Scotland. Il travaille actuellement à titre d'avocat vérificateur à Bottomline Technologies Inc. M. McGoldrick a acquis une expérience importante dans l'administration et la vérification des élections au niveau fédéral, notamment la publicité de tiers et les collectes de fonds.

M. McGoldrick est actuellement membre du Comité des finances et de la vérification de la Société de logement communautaire d'Ottawa, ayant été élu par acclamation par le conseil d'administration. L'objectif global de son rôle est d'assurer la santé financière et une surveillance diligente de la gestion financière de la SLCO en offrant une perspective différente sur les rôles traditionnellement occupés par les comptables professionnels.

MISE À JOUR SUR LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ

Le personnel mettra la touche finale au formulaire de demande de vérification de conformité, puis le publiera en ligne ou le déposera en format papier dans les bureaux de la Direction des élections. Le formulaire sera disponible avant le début de la période d'acceptation des demandes de vérification de conformité (le lundi 3 avril 2023).

Enfin, le personnel préparera une formation sur les l'équité procédurale et les *Règles de procédure* du Comité, qu'il donnera aux membres d'ici la mi-mars 2023. Ainsi, ces derniers seront formés avant leur première réunion, à la date la plus proche possible de sa tenue.

CONCLUSION

Comme l'exige l'article 88.37 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, le Comité de vérification de la conformité des élections de 2022-2026 a été formé avant la date limite du 1^{er} octobre 2022.

c. c. Michele Rochette, gestionnaire, Élections municipales et Services en français,
Bureau du greffier municipal
David White, avocat général, Direction générale des services novateurs pour la clientèle